



# UPCASS' infos

\*\*\*\*\*

L'actualité des cadres administratifs des MTES et MCT

Lettre d'information diffusée par le syndicat UNSA-UPCASSE – MARS-AVRIL 2018 (n°11)

## Editorial

Après une période de réflexion partagée sur la meilleure manière de vous livrer l'essentiel de l'information, votre journal « UPCASS' infos » est de nouveau disponible. Plus convivial qu'un mail, plus pratique aussi, il se présente sous un nouveau jour pour vous apporter un éclairage plus adapté et ciblé sur l'actualité qui vous intéresse.

L'équipe des permanents UNSA-UPCASSE vous propose donc de découvrir dans ce numéro « relooké » les sujets d'actualité marquants de ces dernières semaines : les orientations retenues par la DRH concernant les intérimis, les règles établies pour les promotions 2019, l'évolution espérée (et tant réclamée) des fonctions grafables, etc. Une rubrique intitulée « Grand Angle » vous proposera un zoom sur un sujet particulier qui vous concerne. Pour ce numéro, nous abordons la réforme « Administration Publique 2022 ». En fin de document, vous pourrez aussi prendre note de quelques rendez-vous importants dans l'agenda.

Cette nouvelle formule du journal UPCASS' infos se veut être interactive grâce aux nombreux liens intégrés dans les articles, n'hésitez pas à naviguer avec tous les liens proposés.

Les sujets ne manquent pas en ce moment et nous veillons à rester particulièrement actifs et en première ligne sur tous les fronts : mobilité, indemnitaire, promotions, réorganisations, etc.

Ces derniers temps, nous avons joué un rôle essentiel dans l'information des personnels, compte tenu d'une certaine défaillance de l'administration en la matière. Nous avons aussi attiré l'attention de la DRH sur les retards conséquents relevés dans l'élaboration de certaines décisions individuelles (arrêtés d'affectation, de reclassement, NBI, notification RIFSEEP, etc.). La liste des retards s'allonge et nous suivons de très près certains dossiers que vous nous avez signalés. Mais force est de constater, malheureusement, que les marges de progrès de l'administration en matière de processus de production des actes sont encore parfois très grands, et que les moyens alloués aux services de la DRH restent bien insuffisants, malgré toute la bonne volonté déployée par nos interlocuteurs.

N'hésitez pas à contacter vos [permanents UNSA-UPCASSE](#) qui sont répartis sur tout le territoire et qui pourront répondre à vos questions ou vous assister dans vos démarches.

Bonne lecture !

Signé : la permanence UNSA-UPCASSE

## L'essentiel de l'actualité récente...

### Intérimis, entre incertitude... et bénévolat...

Confronté à ses propres contradictions, le ministère a fait le choix de « rapporter » la note de gestion du 11 octobre 2011 qui organisait la maigre rémunération des intérimis, par une [note du 7 février 2018](#). Depuis, c'est l'inconnu, ou plus précisément les services font [appel au bénévolat](#). Et quant aux intérimis déjà effectués, sous le régime de la note de gestion de 2011, c'est « silence radio » du côté de la DRH...

Retrouvez sur l'espace réservé aux adhérents le [jugement du TA de NANCY](#) qui a tout déclenché... mais qui n'a fait que reprendre les [arguments explosifs mis en avant par notre propre ministère](#).

### Circulaire promotion 2019 : c'est parti !

La DRH a publié une série de documents organisant le processus des promotions 2019. Il était temps, sauf que le calendrier de remontée des propositions s'en trouve particulièrement étriqué.

Vous pouvez consulter [tous les documents sur notre site](#), et n'hésitez pas à consulter aussi les [fiches-conseils](#) pour vos promos publiées sur l'espace réservé aux adhérents.

### Réunion de travail du 27 mars avec la DRH

L'UNSA-UPCASSE a participé à une [réunion de travail organisée par la DRH le 27 mars 2018](#). Plusieurs sujets ont été abordés : la mobilité, le projet de nouvelle liste des fonctions « grafables », la révision des règles de gestion des CAEDAD, etc. Nous avons mis en ligne dans l'espace réservé aux adhérents un [CR détaillé de cette réunion](#).

### Évolution des fonctions grafables, enfin ?

La DRH nous a entendu puisqu'elle travaille (enfin !), à faire évoluer la liste des postes grafables des AAE, pour la coller au plus près de celle des ITPE. Après plusieurs échanges avec la DRH, une ultime version de projet d'arrêté a été adressée récemment aux élus CAP ([article consultable sur l'espace réservé aux adhérents](#)).

(suite de l'actualité au verso)

## L'essentiel de l'actualité (suite)...

### Mobilités : la DRH invitée à nous éclairer

L'UNSA-UPCASSE a interrogé la DRH pour que des éclaircissements soient donnés à propos de la mobilité au fil de l'eau et au sujet de l'usage par les services des listes additives des cycles de mobilité « classiques ». Vous pouvez d'ailleurs [consulter les postes proposés au fil de l'eau](#) sur le site intranet de la DRH (*ce dernier lien n'est accessible que par le réseau ministériel*).

### Lutte contre les violences sexistes

La [circulaire du 9 mars 2018](#) présente l'ensemble des dispositions applicables à la fonction publique qui sont destinées à mettre en œuvre la lutte contre les violences sexistes, voire sexuelles. Elle s'inscrit en cohérence avec l'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la FP.

### L'encadrement intermédiaire en DDI

Un rapport intéressant, éclairant et plutôt assez objectif, a été publié par le CGEDD relativement à la situation des cadres occupant des fonctions d'encadrement dit « intermédiaire » en DDI. [A lire sans modération...](#)

### Rétablissement du jour de carence

La [circulaire du 15 février 2018](#) vient préciser les règles sur le rétablissement du jour de carence.

### Comités de domaines : une fiche explicative

[Très régulièrement](#), l'UNSA-UPCASSE a réclamé la remise en route du comité de domaine consacré à la filière administrative (qui est inactif depuis plus de 10 ans...). Lors d'une [rencontre avec la SG des MTES/MCT en novembre 2017](#), nous avons remis ce sujet sur le tapis. Afin de prendre les devants, consulter sur l'espace adhérents notre [fiche explicative](#).

## Journal de bord de la permanence

### Réunion du CODIR

Le syndicat UNSA-UPCASSE est une organisation particulièrement vigilante au respect des principes démocratiques. Elle est organisée autour de différentes instances de discussion et de décision, comme le CODIR par exemple (*ci-contre*).



Nous sommes particulièrement attentifs au respect des idées de chacun et veillons à confronter nos opinions avant de prendre une orientation syndicale. Le grand sondage d'opinion mené auprès des Attachés l'an passé participe à cette approche démocratique.

## Grand angle sur...



### « Administration Publique 2022 »

On parle beaucoup en ce moment d'AP2022. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

AP2022 est la petite dernière dans la famille des réformes structurelles impactant l'administration. Elle a été initiée en 2017 et elle englobe une longue série de mesures destinées à « *redonner du sens, de la cohérence et de la lisibilité à l'action publique* » selon le 1er Ministre.

En fait, cette profonde réforme recouvre de multiples aspects qui vont impacter le fonctionnement des administrations en général, dans ses relations avec les usagers, mais aussi le quotidien et la gestion de la carrière des fonctionnaires.

Pour vous donner un aperçu de l'étendue et des effets possibles de cette réforme AP2022, nous avons ouvert une [rubrique sur le sujet](#) qui sera alimentée au fur et à mesure de l'avancement des réflexions et des décisions qui seront prises.

Très récemment, une feuille de route a été élaborée par la DGAFP pour engager, avec vos représentants du personnel, les réflexions sur [quatre grands chantiers](#) propres à la fonction publique au cours de l'année 2018.

Nous avons aussi mis en ligne dans l'espace adhérents un [document traduisant les premières grandes réflexions](#) des ministres relativement aux évolutions envisagées des missions et des organisations des MTES et MCT.

Nous publierons régulièrement sur notre site l'actualité de cette réforme AP2022. D'autres informations seront également proposées sur le [site UNSA Fonction Publique](#).

S'abonner

Pensez à vous abonner à nos publications !

(cliquez sur le logo « S'abonner » ci-dessus pour accéder à la page d'abonnement)

## A vos agendas !



Calendrier prévisionnel des CAP de l'année : [→ LIEN](#)

La prochaine CAP des AAE qui est prévue le **31 mai 2018** sera consacrée à vos mobilités.

Prochain Comité Technique Ministériel : le **30 avril 2018**.

Le « rendez-vous salarial » de fin 2018 est avancé au mois de **juin 2018**. [Exprimez-vous sur votre pouvoir d'achat !](#)

Toute l'information sur votre site internet UNSA-UPCASSE : [↪ Cliquez ICI](#)  
Pour toute question sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter vos permanents : [↪ Cliquez ICI](#)